



Macon, vendredi 10 février 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/00858

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Travaux de tiers (Pont de Saint-Jean-de-Losne PK 215.000)**Travaux d'inspection avec nacelle négative****S'annoncer par VHF (Voie 10) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 21/02/2023 à 07:00 au 22/02/2023 à 18:00 - avec pour périodicité : Journalier

o Saône

au pk 215.000 (pont de Saint-Jean-de-Losne) - Tout le chenal

Extrême vigilance (à l'approche de l'ouvrage) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 21/02/2023 à 07:00 au 22/02/2023 à 18:00 - avec pour périodicité : Journalier

o Saône

entre les pk 215.000 (pont de Saint-Jean-de-Losne) et pk 215,000 (pont de Saint-Jean-de-Losne) - Tout le chenal

Commentaire :

Le département de Côte-d'Or, dans le cadre de sa campagne annuelle de suivi de son patrimoine ouvrage d'art, va réaliser une inspection détaillée du pont de Saint-Jean-de-Losne au PK 215.000 franchissant la Saône. Cette inspection sera réalisée avec une nacelle négative qui engagera le gabarit de navigation du mardi 21 février 7h00 au mercredi 22 février 18h00

Les navigants devront être très vigilants au passage du pont et, à l'approche du secteur, **s'annoncer obligatoirement par radio (VHF canal 10) auprès des vigies, afin d'anticiper le repli de la nacelle (5 min)**. Il est rappelé aux naviguants de respecter la signalisation mise en place.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

23/02/2023

Par délégation

Signé

Philippe BRUNIER-COULIN